

ZOOM

Automne — Hiver
2018 — 2019

Journal d'information destiné à l'ensemble des acteurs d'APF France handicap

“ J'avoue, j'aime
rouler des mécaniques ”



DÉPASSER LES APPARENCES

Rejoignez-nous sur apf-francehandicap.org

“ J'aime prendre mon pied
comme tout le monde ”



DÉPASSER LES APPARENCES

Rejoignez-nous sur apf-francehandicap.org

“ Je n'ai pas l'air comme ça
mais j'ai le bras long ”



DÉPASSER LES APPARENCES

Rejoignez-nous sur apf-francehandicap.org

DÉPASSER LES APPARENCES

La nouvelle campagne de
sensibilisation
APF France handicap

Découvrez les vidéos
Rejoignez-nous sur apf-francehandicap.org

ACTUALITE 3

Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir

DROITS / Focus 5

L'AAH à vie, c'est bientôt

SANTE / Nouveautés 6

Programme ETP « Confiance » : c'est pour vous

VIE SOCIALE / Formations 12

Répondre aux attentes des aidants, des élus
et des bénévoles

À LA UNE

Élections des membres des Conseil APF du
Département (CAPFD)
Résultats

Sommaire

- p.2 **Édito**
- p.3 **Le nouveau projet associatif : Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir**
- p.4 **Accessibilité : des discriminations qui perdurent**
- p.5 **Assemblées départementales en 24 et 47**
- p.6 **Élus des CAPFD du territoire : résultats**
- p.7 **Droits : Le Recours administratif préalable obligatoire (Rapo) contre les décisions de la MDPH**
- p.8 **Droits : L'AAH à vie, c'est bientôt Aides à l'amélioration de l'habitat : Programme AMELIA 2 en Dordogne**
- p.9 **Programme ETP « Évoluer en Confiance »
Rencontre avec la ministre Marlène SCHIAPPA à BERGERAC**
- p.10 **Zoom sur le parcours de VieH : nouvel outil de sensibilisation**
- p.11 **Zoom sur l'Île aux Projets**
- p.12 **La formation Repair'aidants et celles pour les bénévoles /adhérents**
- p.13 **Repas de Noël DISCO : les retours...**
- p.14 **Journée des bénévoles en 24
Nouveau : Une permanence d'écoute par Constant Veillard**
- p.15 **Vie associative en 24
Du bien-être au groupe Acti'Libres (24)**
- p.16 **Mélanie NAULEAU : la nouvelle chargée de développement des actions associatives en Lot-et-Garonne
Ateliers Santé et bien-être en 47**
- p.17 **Vie associative en 47 : Bowling, Cité de l'Espace et Séjour vacances à Hendaye**
- p.18 **Handidon
Mai en Bleu SEP : des dates à retenir**
- p.19 **Le programme des Actions Associatives sur le Territoire et AGENDA
Les événements à venir en 24 et 47**

Cher(e)s adhérent(e)s,

Notre association APF France handicap poursuit son développement. Nous avons déjà eu l'occasion de nous rencontrer durant ce premier trimestre et avons pu d'échanger autour de nombreuses galettes pour découvrir et faire vivre notre **nouveau projet associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir »**.

De belles actions s'annoncent dans notre territoire, nous souhaitons qu'elles répondent à vos besoins, vos attentes, vos envies. Votre implication pour les créer, les faire vivre et grandir sera le point fort de leur réussite.

La précarité est malheureusement très présente dans notre pays et les personnes en situation de handicap sont souvent les premières concernées. Nous le rappelons, deux millions de personnes en situation de handicap vivent sous le seuil de pauvreté.

Si le sujet « handicap » est mis en avant en conseil des ministres, on constate un grand décalage entre les actions engagées par le gouvernement et les attentes prioritaires des personnes en situation de handicap !

La participation de nous tous, citoyens, est plus que jamais nécessaire aux débats qui se vivent dans notre pays.

Nos élections aux Conseils APF départementaux sont désormais closes, courant avril vos nouveaux élus éliront vos représentants et suppléants pour les quatre prochaines années. Merci pour votre participation et merci à eux pour leur engagement à votre service. Nous comptons sur eux et ils comptent sur vous pour mener à bien leur mission!

Patricia SAZI
Directrice Territoriale des Actions Associatives
Dordogne Lot et Garonne

PROJET ASSOCIATIF « POUVOIR D'AGIR, POUVOIR CHOISIR » - 2018/2023

Un plan d'actions départementales prioritaires va découler de ces choix. Bien entendu, des actions menées actuellement

La construction d'une société inclusive et solidaire reste l'ambition d'APF France handicap et ce nouveau projet associatif fixe les orientations stratégiques au service de la personne.

Ce projet s'appuie sur l'approche par les droits et repose sur l'innovation sociale et technique, l'entraide et une démarche démocratique.

Une consultation des adhérents sur le territoire

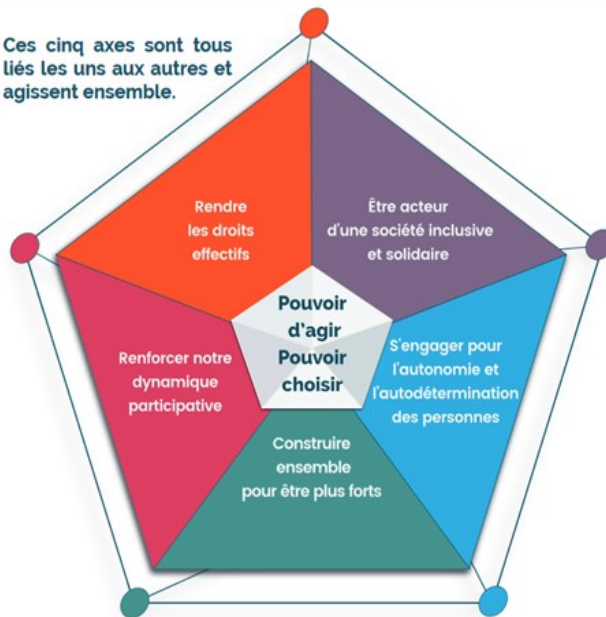
Vous avez été nombreux à participer aux 5 rencontres dessinées par secteurs géographiques. Nous vous en remercions vivement.

L'objectif de ces rencontres : La mise en œuvre du projet à l'échelle du département

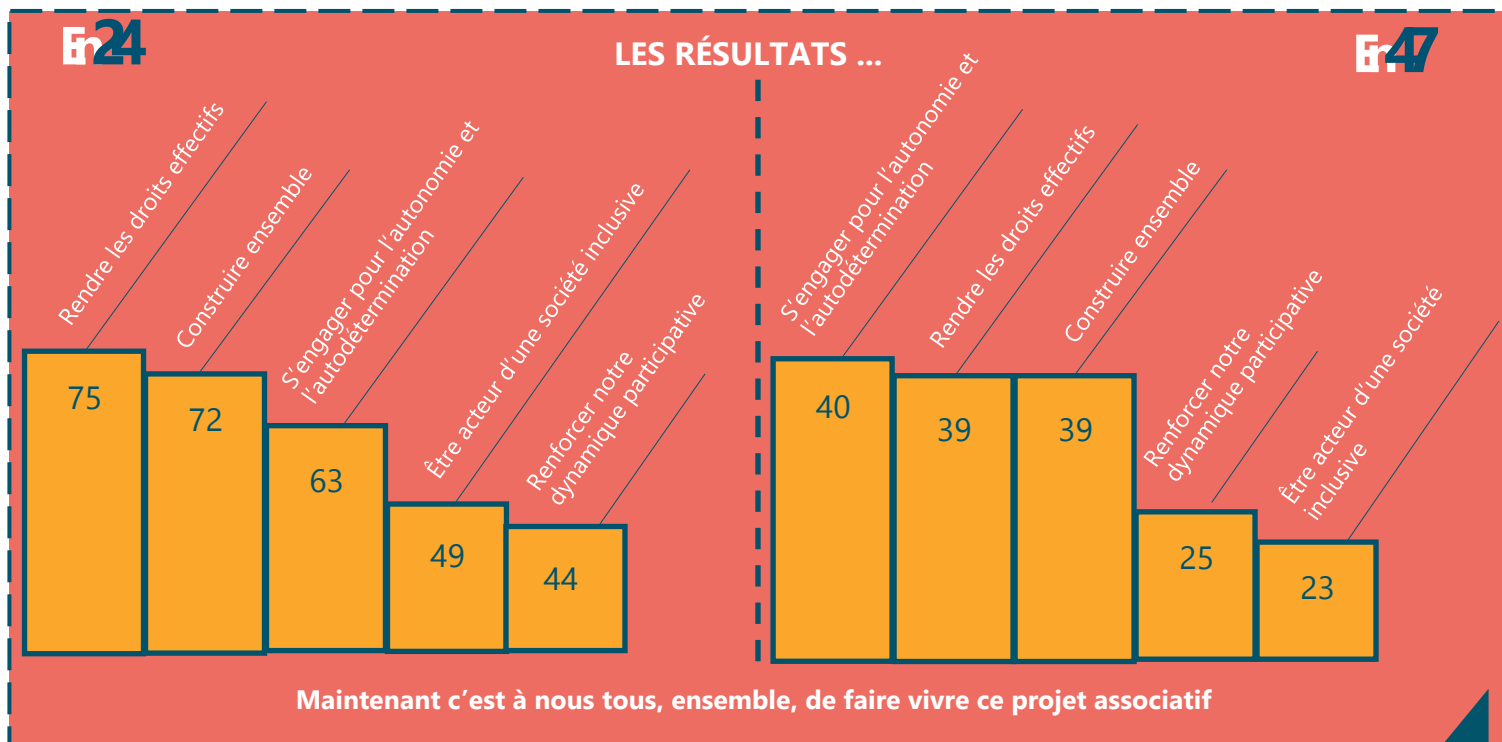
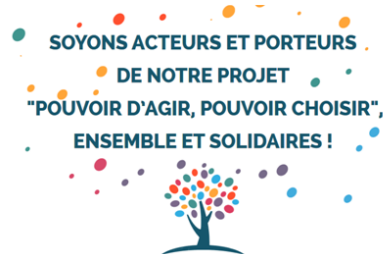
Chacun a pu exprimer ses choix prioritaires découlant des 5 axes stratégiques du projet :

- Rendre les droits effectifs
- Être acteur d'une société inclusive et solidaire
- S'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes
- Construire ensemble pour être plus forts
- Renforcer notre dynamique participative

Ces cinq axes sont tous liés les uns aux autres et agissent ensemble.



répondent déjà à certains engagements ; reste à les développer... et à en mettre en œuvre de nouvelles. Un projet où nous sommes tous acteurs :



ACCESSIBILITÉ Des discriminations qui perdurent

L'accessibilité universelle était au cœur des revendications des personnes en situation de handicap lors de **la journée de mobilisation nationale, mercredi 26 Septembre dernier** – 1^{ère} échéance des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) ; engagement dont devaient se saisir tous les établissements recevant du public et tout particulièrement ceux de 5^{ème} catégorie que sont, entre autres, les commerces de proximité... parce que tous les jours, chacun doit pouvoir acheter son pain à sa boulangerie choisie et non subie !



L'actualité portait également sur l'adoption de la loi ELAN, et notamment de son article 18 qui prévoyait une baisse drastique du nombre de **logements neufs accessibles : 20% au lieu de 100% prévus initialement**. Comment choisir dans ses conditions son lieu de vie !

A Périgueux, c'est à la permanence du député Philippe CHASSAING que les manifestants ont déposé leurs revendications en matière d'accessibilité sans pouvoir entrer : l'entrée de la permanence est dotée d'une marche !



Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'accessibilité : des retards et des lacunes incessants !

En 2014, le gouvernement lançait les Ad'AP (agendas d'accessibilité programmée). Les dérogations contenues dans le texte de l'Ordonnance, finalement adopté, sont si nombreuses qu'elles remettent littéralement en cause les principes fondamentaux de l'accessibilité !



La date du 26 septembre 2018 étant dépassée, un dernier délai a été accordé. Mais désormais le dépôt et l'instruction des dossiers Ad'AP et SD'AP arrivent à terme, l'issue de **la période transitoire prend fin le 31 mars!**

D'après les chiffres de la délégation ministérielle à l'accessibilité 690 000 Etablissements recevant du public sont entrés dans la démarche. Ceux qui ne l'ont pas fait devront déposer des autorisations de travaux et des permis de construire **en conformité totale** sous peine de sanctions administratives et pénales.

APF France handicap s'insurge aussi contre l'adoption de la loi ELAN et notamment son article 64 qui prévoit de passer de 100% de logements neufs accessibles à seulement 20% !

L'obligation d'ascenseurs pour les immeubles de plus de trois étages, qui est une vraie victoire, ne compensera pas la diminution du stock de logements accessibles, alors que la demande ira croissant avec une population qui vieillit.

ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES

CASTILLONNES le 19 Septembre 2018



Le Président Alain ROCHON était là

C'est dans la Bastide de CASTILLONNES au confins du Périgord que se tenait l'Assemblée Départementale du Lot-et-Garonne.

Après le bilan de l'activité de la Délégation, le Directeur du Foyer René Bonnet de TONNEINS a présenté l'avancée des travaux de rénovation de la structure... et les difficultés auxquelles les résidents, le personnel et lui-même on dû faire face.

Le Président a fait le point sur l'actualité et les revendications portées par l'association autour de l'accessibilité et les droits des personnes ; apportant ainsi des réponses aux questions de l'assemblée.

En amont, les adhérents avaient décidé, grâce à un sondage effectué pendant l'été, des **thèmes qu'ils souhaitaient aborder** avec le Président APF France handicap, tels que **la loi ELAN** (diminution de 100% à 10% des logements neuf accessibles), **l'Accessibilité, l'Évolution de l'AAH, les Ressources, l'Accès Aux Droits, les Agendas d'Accessibilité Programmées, la suppression de la Prime d'Activité, la Politique du Handicap, et la Réponse Accompagnée Pour Tous.**

Ce moment d'échanges a été apprécié de tous dans un cadre et un village agréable que notre Président découvrait, ainsi que de nombreux Lot-et-Garonnais !

TRELISSAC le 05 Octobre 2018

Les Parlementaires y étaient conviés

C'est en présence d'Isabel DA COSTA, Administratrice de l'association, d'Anne HUET, Responsable Interrégionale des Actions Associatives, que les membres du CAPFD Dordogne et l'équipe de délégation ont accueilli les participants pour une journée d'échanges et de recueil des besoins.

Les tables rondes du matin ont permis de préparer le débat de l'après-midi auquel avaient été conviés les parlementaires.

L'interpellation a donc reposé sur des questions découlant **des thèmes suivants** :

- ▶ **Accessibilité** / Logement / Transport
- ▶ **Droits des personnes** / MDPH / Aide humaine / Compensation
- ▶ **Affectivité et Sexualité** / **Vie Sociale et Culture**

Les assistants parlementaires de Philippe CHASSAING, Jean-Luc CUBERTAFON, Jacqueline DUBOIS – Députés et Claude BERIT-DEBAT – Sénateur – présents, se sont engagés à relayer l'information.

Pour mieux comprendre les difficultés des personnes en situation de handicap, les parlementaires **ont été invités à tester un nouvel outil de sensibilisation innovant « Le Parcours de Vieh »** (présentation page 10); des mises en situation à partir d'histoires vécues.



ÉLECTIONS DES MEMBRES DES CONSEILS APF DE DÉPARTEMENT (CAPFD)

Les résultats...

Le CAPFD est l'instance qui dans chaque département représente APF France handicap, Pour nos deux départements les deux conseils sont composés de 5 membres, ils sont garants des **trois grandes missions** associatives d'APF France handicap :

- ▶ **Accueillir et Accompagner** les personnes dans une dynamique de solidarité et de lien social.
- ▶ **Représenter et Revendiquer** pour assurer la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de

leur famille, dans les instances publiques notamment.

- ▶ **Dynamiser et Développer** pour assurer le développement de la vie associative, en donnant une place prépondérante aux adhérents, à travers le droit d'expression de chacun.

Vous avez voté pour élire les représentants d'APF France handicap de Dordogne ou du Lot et Garonne; vous trouverez en annexe de ce ZOOM, les résultats du vote correspondant à vos départements respectifs .

EN DORDOGNE



Alain LE CALLONNEC



Christine GRENEN



Michel POULARD



Stéphane CHAILLOUT



Hubert RENOUE

EN LOT - ET - GARONNE



Laëtitia BAVEUR



Linda DIOUANE



Fabien REGOURD



Gilles RICORDEL



Béatrix PITICCO



RECOURS ADMINISTRATIF PRÉALABLE OBLIGATOIRE (RAPO)



Depuis le 1^{er} janvier 2019, pour contester une décision de la CDAPH, il est obligatoire de déposer un recours préalable auprès de la MDPH avant de saisir le tribunal administratif ou le tribunal de grande instance.

Il va falloir nous habituer à ce nouveau sigle. Introduire un **RAPO**, c'est-à-dire un recours administratif préalable obligatoire, il devient en effet la norme à partir du 1^{er} janvier, dès lors que vous voulez contester une décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Pour rappel, au sein des Maisons départementales des personnes handicapées, ce sont les CDAPH qui statuent sur les demandes d'AAH, d'orientation vers un établissement, de prestation de compensation du handicap ou d'attribution d'heures d'auxiliaire de vie scolaire.

Deux mois pour déposer un recours

Le décret du 30 Octobre 2018 précise les nouvelles règles. Vous n'êtes pas d'accord avec une décision de la CDAPH ? Vous disposez de deux mois pour déposer un Rapo auprès de la MDPH. La CDAPH devra alors réexaminer votre demande.

L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut rejet. Vous pouvez attendre la notification de la décision avant de faire appel à la justice.

Dans tous les cas, ce n'est qu'après avoir exercé votre recours gracieux (Rapo) que vous serez en droit d'engager un recours contentieux. Comment ? En saisissant le Tribunal de Grande Instance ou le Tribunal Administratif

Pour la carte mobilité inclusion aussi

La carte mobilité inclusion invalidité ou priorité attribuée sur décision du président du Conseil départemental (CD) fait aussi objet d'un recours préalable auprès du Conseil Départemental ; il est obligatoire avant d'engager une procédure devant le tribunal de grande instance.

Vous devez donc vous adresser à :

Pour les recours RQTH, Orientation professionnelle, et Carte mobilité inclusion (CMI) au : **Tribunal Administratif**

9 rue Tastet - BP 947 33063
BORDEAUX CEDEX Tel : 05 56 99 38 00

Pour les recours concernant l'AAH, l'AEEH et ses compléments, l'ACTP et la PCH, les orientations en établissements et services, la scolarisation :

Auprès de la chambre sociale des

Tribunaux de Grande Instance :

En 24 :



19B, Boulevard Michel
MONTAIGNE
24 000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 02 77 00

OU : Place du Palais
24 100 BERGERAC
Tél. : 05 53 74 40 00

En 47 :

Avenue de Lattre de Tassigny
47 916 AGEN Cedex 9
Tél : 05 53 77 95 00

Pour en savoir plus :

Marie-Christine CABARAT - Chargée de Mission « Droits des Personnes » pour le territoire 24/47

>>> La contacter : 05 53 53 13 25 ou par mail : marie-christine.cabarat@apf.asso.fr



L'AAH à vie, c'est pour bientôt

Selon un décret du 24 Décembre 2018, l'AAH, la CMI invalidité et l'ACTP seront attribuées sans limitation de durée. À condition que la personne présente un taux d'incapacité permanente d'au moins 80% et que ses limitations d'activités ne soient pas susceptibles d'évolution favorable. Mais un arrêté doit encore préciser « *les modalités d'appréciation* ».

C'était un engagement du Comité interministériel du handicap. L'attribution des droits à vie aux personnes en situation de handicap est en passe de devenir une réalité.

Un décret du 24 Décembre 2018 dessine les contours de cette réforme. Plusieurs décisions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) sont concernées : l'allocation adulte handicapé (AAH), la carte mobilité inclusion mention invalidité, l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) et la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Pas de liste limitative

L'AAH sera donc attribuée sans limitation de durée à toute personne présentant un taux d'incapacité permanente d'au moins 80% et dont les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable, compte tenu des données de la science. Un arrêté du ministre chargé des personnes handicapées doit « *fixer les modalités d'appréciation de ces situations* ».

>>> **Source : Magazine Faire Face APF France handicap**

Un site d'actualité + un magazine pratique

LE GRAND PÉRIGUEUX LANCE SON NOUVEAU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2019 - 2024



Votre logement a besoin de travaux ?

Depuis janvier 2019, profitez du programme Amélia2, des aides publiques pour améliorer votre logement. Financé par **Le Grand-Périgueux**, les Communes, **l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**, le **Conseil Départemental de la Dordogne**,

Amélia2 est une formidable opportunité pour améliorer votre qualité de vie. Amélia2 c'est aussi des conseils gratuits pour le financement global de vos travaux ainsi que pour des conseils techniques neutres.

Qui peut bénéficier du programme Amélia2 ?

- Les aides sont réservées aux habitants des 43 Communes du Grand-Périgueux .
- Les personnes qui occupent un logement à titre de résidence principale : Les propriétaires occupants, les usufruitiers et les locataires. Les aides varient en fonction de vos revenus du foyer et du nombre de personnes qui y vivent.
- Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un logement : Pas de condition de ressources. En contrepartie des subventions, vous vous engagez à louer votre logement à un loyer maîtrisé pendant 12 ans. Vous bénéficierez également d'un avantage fiscal.

Quels sont les travaux susceptibles d'être financés par Amélia2 ?

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large :

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et / ou handicapées,
- Les travaux économie d'énergie : isolation, chauffage, menuiseries, panneaux solaires...
- Les travaux de rénovation et de mise aux normes : plomberie, électricité, ventilation...
- La mise aux normes de votre assainissement non collectif,
- Le ravalement de vos façades,

ATTENTION : Amélia2 répond à des règles précises. Il faut impérativement se renseigner et déposer un dossier de demande de subventions avant de commencer les travaux.

>>> **INFORMATIONS GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT : 05 33 12 00 79 ou contact@amelia2.fr**

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT : un programme pour vous...

APF France handicap a reçu l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine pour déployer un Programme Expérimental en Éducation Thérapeutique du Patient : « **ÉVOLUER EN CONFIANCE AVEC HANDICAP MOTEUR ET TROUBLES ASSOCIÉS** » - **Enfants – Adolescents – Adultes. DORDOGNE ET HAUTE-VIENNE (2017-2019).**

Ce programme s'appuie sur des expertises spécifiques et complémentaires du travail mené en Dordogne dans le cadre des Ateliers Santé « Estime de Soi et Sexualité ».

Il est le fruit d'une mutualisation des compétences entre les délégations, les établissements et services médico-sociaux APF France handicap au bénéfice d'enfants, de jeunes adultes et d'adultes en situation de handicap moteur avec troubles associés.



Pour déployer ce projet, plusieurs acteurs ont été formés en Dordogne :

La cheffe de projet en promotion de la santé
 La chargée de développement associatif
 Une kinésithérapeute (enfance)
 Une psychologue (enfance)
 Un médecin pédiatre
 Une kinésithérapeute (enfance)
 Une aide médico psychologique (adultes)
 Un éducateur spécialisé (adultes)
 Une infirmière (adultes)
 Quatre pairs émulateurs issus des ateliers santé

Concernant **les adultes**, l'éducation thérapeutique est proposée aux adhérents de la délégation et aux usagers du SAMSAH.

A ce jour, 16 adultes en situation de handicap ont bénéficié d'un entretien individuel pour suivre un programme adapté.

Concernant **les enfants et les jeunes**, les entretiens sont en cours de réalisation pour pouvoir proposer un programme personnalisé.

5 Thématiques abordées :

- ▶ Comprendre son handicap
- ▶ Cognition/Mémoire
- ▶ Nutrition/Déglutition
- ▶ Estime de Soi
- ▶ Intimité / Vie affective et sexuelle

Ce programme est ouvert à toute personne souhaitant agir favorablement pour sa santé, **les inscriptions sont toujours ouvertes.**

Pour plus de renseignements :

>>> Sylvie VERGNE 05 53 53 13 25 ou dd.24@apf.asso.fr

Grand débat National : Marlène SCHIAPPA à Bergerac

Rencontre avec les associations locales : APF France handicap y était

Nicole et Christian NEUVILLE ainsi que Sylvie VERGNE ont assisté au débat avec Marlène SCHIAPPA – Secrétaire d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, **le 11 février** dernier à Bergerac.

Plusieurs sujets ont été abordés ; emploi et femmes – l'inégalité des salaires, violences faites aux femmes, la monoparentalité, l'homosexualité, l'homophobie...

Nicole a interpellé la Ministre pour aborder l'inégalité de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et notamment l'inaccessibilité des locaux et du matériel médical.

Le débat s'est élargi à la prise en charge des enfants en situation de handicap en Dordogne.

APF France handicap s'est proposé de faire remonter à la ministre les éléments de l'ensemble du travail effectué autour des ateliers santé et les besoins repérés tels que les difficultés de déplacement en milieu rural, le manque de moyens financiers accordés aux associations et le caractère en permanence innovant des projets finançables.

En effet, l'ARS (Agence Régionale de Santé) lance des appels à projets toujours innovants alors qu'APF France handicap a choisi d'accompagner la personne en situation de handicap sur le long terme tout en apportant progressivement une évolution dans la réponse aux besoins (ateliers santé, programme d'éducation thérapeutique du patient, le parcours de vieH pour faire évoluer les représentations...).



Parcours de vieH

Un nouvel outil de sensibilisation, pour vivre des situations « complexes » d'une personne en situation de handicap

Le Territoire Dordogne – Lot-et-Garonne a élaboré cet outil pour sensibiliser les professionnels de santé, du médico-social et plus généralement tous professionnels accueillant du public. L'objectif est de faire comprendre que les réponses apportées aux personnes en situation de handicap ne sont pas toujours adaptées et peuvent même être



discriminantes.

Parcours de vieH propose des mises en situation sous forme de jeu de rôles afin de sensibiliser les participants au quotidien vécu par les personnes en situation de handicap. Cette action propose de changer le regard des professionnels en les mettant dans la peau d'une personne en situation de handicap.



Depuis 2017, la délégation de la Dordogne travaille sur ce projet et plusieurs étapes ont été nécessaires :

- ▶ Écriture des histoires issues de situations vécues par des personnes en situation de handicap,
- ▶ Transformer les histoires en jeux de rôles,
- ▶ Réaliser la maquette qui servira de support aux animations.

Pour la réalisation de ce projet nous avons mutualisé plusieurs compétences :

- ▶ Des personnes en situation de handicap pour la rédaction des histoires vécues.
- ▶ Des partenaires professionnels : **Christine RIBEYREIX** animatrice des ateliers écriture – **Ludovic GARREAU** - Culture et Patrimoine - Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord – **IREPS** (Instance Régionale Education et Promotion à la Santé).
- ▶ Du personnel de l'équipe SAMSAH 24 APF France handicap
- ▶ Des professionnels et bénévoles APF France handicap

L'outil a été testé « grandeur nature »...

Une fois l'outil finalisé, nous pourrions déployer des formations pour agir sur les réponses apportées par les professionnels en lien avec des publics et ainsi, contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Sylvie Vergne

Cheffe de Projet – Promotion de la santé

>>> En savoir plus : 05 53 53 13 25



Le Parcours de vieH devrait être testé par les parlementaires et les élus de la Dordogne dans le courant de l'année.

L'ÎLE AUX PROJETS - OCTOBRE 2018
AGIR !

« **Donnez-vous des outils pour agir** » était le thème de la Session de Mobilisation des Acteurs de la Vie Active (SMAVA) organisée par le Groupe d'Initiative National (GIN).

« L'île aux Projets » s'est tenue **du 15 au 19 Octobre 2018 à l'hôtel Padoue au cœur de LOURDES (65)**.

La région Occitanie était très présente, nous n'étions que quatre représentants de la région Nouvelle - Aquitaine et de la Délégation (Nadjet, Nourdine, Linda et Laetitia).

Nous étions environ une soixantaine de personnes (formateurs, stagiaires et accompagnateurs), nous avons pu échanger sur nos expériences, nos projets.

Pour certains, l'île aux Projets a été une découverte. Pour tous les participants, ce fût une expérience très enrichissante sur le point humain mais également sur les techniques acquises lors des modules.

Chaque stagiaire avait la possibilité de choisir deux modules parmi les sept proposés. Il y a eu le côté théorique le matin et les après-midi étaient réservés aux échanges.

Le fait de rencontrer des acteurs d'une autre région nous a permis de connaître des associations locales créées par des anciens participants de l'île aux Projets (Parenhand't'aise, vélo for kids, à cœur joie, etc.).



L'île aux Projets est une très bonne initiative pour mieux connaître « la maison » APF France handicap.

Quel que soit le nombre de participations à l'île aux Projets, tous les stagiaires n'ont qu'un mot « on reviendra » et d'autres ont ajouté « qu'ils avaient appris des autres mais aussi beaucoup sur eux ».

Un grand merci aux organisateurs et aux formateurs qui ont su s'adapter à chaque personne et à chaque situation. Ils étaient très à l'écoute et réactifs.

Ce que j'ai pu constater lors de cette session, c'est que toutes les personnes présentes avaient fait le choix de venir dans le but d'agir.
Laetitia

En 24

En Novembre, je suis allée pour la première fois à l'île aux Projets, au forum des passeurs à Eysines (33).

J'y ai rencontré des animateurs et des adhérents très motivés et sympathiques. Sur trois jours nous avons partagé nos diverses expériences et travaillé également en groupes afin de peaufiner nos conceptions de réseau notamment.

Ces trois jours furent très enrichissants et montrent bien la belle énergie des adhérents d'APF France Handicap.

Nicole

Seul, on va plus vite - Ensemble, on va plus loin

**Vous aidez un proche au quotidien
qui a un handicap moteur ou un polyhandicap**

Participez à nos sensibilisations / formations
co-animées par un aidant et un professionnel



Rejoignez nos sensibilisations / formations ...



Des formations APF France handicap pour répondre aux attentes des aidants

L'information, les modalités de prise en charge et les 10 thèmes des sessions de formation vous ont été présentés dans le zoom précédent.

Pour rappel, c'est gratuit, au sein de petits groupes d'aidants familiaux, co-animées par un formateur et un pair-émulateur. De quoi enrichir vos savoirs et partager vos expériences.

Il est encore possible d'organiser une ou plusieurs sessions... manifestez-vous !

En savoir plus :

RePairsAidants.blogs.apf.asso.fr

>>> Contactez votre délégation

En 24 : 05 53 53 13 25

En 47 : 05 53 66 01 53

Où en est-on dans le 47 ? 2 Sessions à AGEN en Délégation

Une première : le samedi 6 Novembre 2018 où deux formateurs d'APF Formation Nouvelle Aquitaine ont accompagné dix stagiaires sur la question « Les Aides et les Droits : comment les trouver, comment s'y retrouver ? ».

La deuxième : le samedi 26 Janvier 2019 sur le thème « La complémentarité aidants-familiaux / professionnels ». Huit stagiaires ont participé sous l'animation de deux formateurs d'APF Formation Nouvelle Aquitaine.

Des formations au plus près des besoins des personnes

**Elus, bénévoles, adhérents : c'est pour
vous ...**

Le **11 Septembre**, des bénévoles et adhérents ont pu bénéficier d'un jour de formation pour **découvrir, comprendre et parler d'APF France handicap**. Tous se sont réunis à **BERGERAC**, en Dordogne autour de Brigitte LAZAROTTO.

BERGERAC a également accueilli une formation sur la communication le **16 Octobre**, « **Communiquer en interne et en externe** », toujours animée par Brigitte LAZZAROTTO.

Le **11 Décembre 2018**, l'UNASS a proposé aux adhérents du Territoire une « **Initiation aux Premiers Secours pour Secouristes en Situation de Handicap** », grâce à un financement de la Mutuelle MCD.

Au programme : présentation des différentes interventions (zone de danger, compression, massage cardiaque, etc.), exercices en binômes, position latérale de sécurité, défibrillateur.

Mireille, Jacky et Michel du 24 ont rejoint **POITIERS** pour assister à la formation sur « **les différents handicaps** » animée par Gervais DESGROLARD le **4 Décembre 2018**.

Le **8 Octobre 2018**, **AGEN** a accueilli une formation pour « **la mobilisation des Élus en vue des prochaines élections APF France handicap** ». Sept adhérent(e)s ont participé à cette formation animée par Brigitte LAZZAROTTO.



Qu'en est-il pour 2019 ?

De nouvelles sessions seront proposées. Si vous êtes intéressé.e, contactez votre délégation rapidement. Merci à tous !



NOEL Version DISCO et son concours la « Trufête »

Un repas de Noël en chansons

Le Samedi 08 Décembre dernier, nous étions plus de 70 personnes réunies à la salle des fêtes de LACROPTE (Dordogne) pour fêter Noël, comme il se doit. Pour un lot-et-garonnais, trouver ce village au fond des bois n'était pas si facile, surtout à cause des routes sinueuses. Sinon, la salle des fêtes, construite

Chacun s'est assis où il voulait, et les groupes se font formés spontanément par affinité. Le repas a commencé par un apéritif étonnant : une Piña Colada sans alcool ! A titre personnel, j'aurais préféré qu'il y ait du rhum blanc, comme l'exige la recette originale. Mais je peux comprendre que certains préfèrent boire un apéritif sans alcool. Passé cette légère déception, nous avons eu un foie gras en entrée et un pavé de biche en plat principal, deux plats traditionnels d'un repas de Noël périgourdin.

Mais, outre le repas, tout le monde attendait le concours de karaoké, pour lequel je m'étais inscrit. J'avais choisi la chanson "Le sud" de Nino Ferrer. Les candidats se sont succédés, jusqu'à ce que ce soit mon tour. Un jury était là pour noter les prestations, comme dans "The Voice". Je pense avoir réussi mon passage, car j'ai été déclaré vainqueur de ce concours. Les concurrents n'ont pas démérité non plus, et je pense que le jury a été obligé de juger sur des détails pour nous départager. Ceci dit, ce concours de karaoké s'est déroulé dans une bonne ambiance, et le jury a donné ses appréciations avec beaucoup d'humour.



Les heureux finalistes...

dans le style Périgourdin, était nichée dans une petite vallée charmante.

À l'intérieur, nous attendait une belle décoration de table. Nous avons ainsi pu apprécier le talent de décoration et le dévouement de l'équipe APF de Dordogne. D'ailleurs, nous avons été gentiment accueillis par Maria CHEVREUX, de la Délégation de Dordogne, qui nous a mis tout de suite à l'aise.



A fond dans le thème DISCO !

Pour ma part, j'ai passé une excellente journée et j'ai fait de belles rencontres. Merci à APF France handicap d'organiser des journées aussi sympathiques.

Thierry DELRIEU

Merci à Solène pour sa participation à l'animation et à Ariane pour la décoration !

Mon 1er repas de Noël à APF France handicap

Je suis arrivée au sein de la délégation Lot-et-Garonne le lundi 3 décembre, le repas de Noël a donc contribué à mon intégration sur le territoire. J'ai ainsi pu rencontrer et échanger avec mes collègues du 24 ainsi qu'avec les adhérents. Au début j'étais un peu perdue, mais rapidement plusieurs personnes sont venues me saluer et échanger avec moi sur mes missions, mon parcours. En entrant dans la salle, j'ai directement remarqué la décoration. Je l'ai trouvée très jolie et j'ai apprécié le fait que chaque personne avait une petite attention. L'ambiance était festive et conviviale. J'ai été directement mise dans le bain en participant au concours de chant en totale improvisation. En résumé, j'ai passé un agréable moment, rencontré de nouvelles personnes et commencé à tisser des liens avec le groupe d'adhérents d'Agen.

Mélanie NAULEAU — Chargée de Développement des Actions Associatives en 47

RENCONTRE DES BÉNÉVOLES
Lundi 18 mars à MARSAC
Un GRAND MERCI !

Chacun œuvre dans un domaine ou une mission spécifique, ... la rencontre annuelle est l'occasion de rassembler tous les acteurs bénévoles du département.
 Plus de 20 personnes ont répondu présentes.

Au programme :

Bilan de l'opération « paquets cadeaux » de Décembre 2018 à l'hypermarché Leclerc de TRÉLISSAC ; une opération de récolte de fonds indispensable pour le financement des actions associatives. Un bilan plutôt positif. Grand bémol ; le manque d'effectifs pour tenir les engagements du calendrier ; 3 semaines de présence sur site, week-end compris jusqu'au 24 Décembre.

Avis aux bonnes volontés pour renforcer l'équipe pour la prochaine campagne.

Recueil des besoins dans les missions respectives : Les points positifs et les pistes d'amélioration.

Présentation des ateliers santé et du programme thérapeutique (ETP) :

Un temps d'appropriation nécessaire pour les bénévoles en position d'accueil ou d'animation pour pouvoir mieux en parler avec les personnes en situation de handicap ; Les ateliers-santé et l'ETP sont des espaces pour agir pour soi et améliorer sa qualité de vie.

Les échanges se sont poursuivis autour d'une bonne paëlla.



© APF France handicap

Un grand merci à tous les acteurs bénévoles pour leur soutien et leur implication qui font bouger les lignes.

NOUVEAU :
Une permanence d'écoute en Dordogne ; c'est le jeudi après-midi

Constant VEILLARD a rejoint l'équipe de bénévoles.



© APF France handicap

C'est riche de son expérience d'écoute au sein de l'association « SOS Amitié », qu'il s'est mis à disposition des personnes en situation de handicap.

Depuis Octobre 2018, il a pris contact avec les adhérents pour faire connaissance, prendre des nouvelles, recueillir les besoins et proposer aux

personnes de les orienter vers les services ou activités d'APF France handicap.

Les échanges et propos recueillis, bien entendu, restent soumis à confidentialité.

Vous l'avez peut-être, déjà rencontré à l'occasion du repas de Noël et dans les groupes de convivialité ; des rencontres facilitant le lien de confiance.

Constant assure **une permanence téléphonique à la délégation le jeudi de 14h à 17h** ; il vous appellera...

vous pouvez aussi le joindre à ce moment-là au **05 53 53 13 25. Merci du bon accueil que vous lui réserverez.**

Pour participer à la vie de l'association ...
 « Bénévolez ! »

Vous avez envie de donner un peu de votre temps, de faire partager découvrir vos talents ou mettre à profit vos compétences, en fonction de vos aspirations et de vos disponibilités.

Et bien, rejoignez l'équipe des bénévoles. Vous serez les bienvenus.

Diverses missions peuvent vous être confiées (administratif, transport, accompagnement lors des sorties et loisirs, participation à l'organisation d'événementiels, etc ...)

>>> Contactez votre Délégation

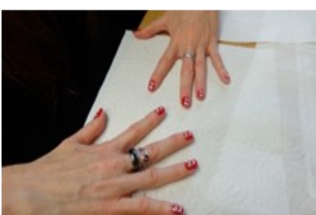
En 24 : 05 53 53 13 25

En 47 : 05 53 66 01 53

DES STAGIAIRES AUX PETITS SOINS

**Atelier Bien-être
pour le groupe Acti'Libres du
Mercredi 28 novembre 2018**

Pendant que certains partageaient des jeux de société avec Benoît — nouveau bénévole — d'autres bénéficiaient de massages des mains et de manucures prodigués par Émeline et Solène.



Un moment de détente et de découverte des techniques d'onglerie bien apprécié par tous !

**DES ACTIVITÉS DE
LOISIRS PAR
SECTEUR**

Périgueux, Bergeracois, Sarladais : Chaque secteur dispose d'un Groupe de Convivialité. Pour les sorties, chaque membre du groupe recherche des propositions qui sont examinées et sélectionnées en veillant à diversifier les offres de sorties pour qu'il y en ait pour tous les goûts (tourisme, repas, initiations sportives ...)

Une fois la sélection faite, chaque sortie est préparée avec soin.

Les animateurs se retrouvent pour l'organisation des sorties : information des programmes aux adhérents et aux bénévoles accompagnateurs, enregistrement des réponses et confirmation aux personnes, réservations auprès des prestataires, organisation du transport et de l'aide à la personne, etc. Des temps pour créer du lien et faire des rencontres dans une ambiance conviviale.

>>> **Vous inscrire, en savoir plus :**
Maria CHEVREUX 05 53 53 13 25
dd.24@apf.asso.fr

**L'ACTION 2019 du Mois des Droits de
la femme à PÉRIGUEUX**



**Des espaces d'échanges
ouvert à tous... avec AIDES**

Pour faciliter les discussions nous proposerons aux participants **de tirer au sort les thèmes qui alimenteront les échanges** tels que :

- * Le regard de l'autre
- * Le droit à la différence
- * La discrimination
 - Si j'avais une baguette magique : Qu'est-ce que je changerais ?

Les rencontres sont clôturées par un pot de l'amitié.

>>> Contact : 05 53 53 13 25



Mélanie NAULEAU
Une nouvelle Actrice
APF France handicap
Chargée de
Développement des
Actions Associatives
en 47 — Depuis
décembre 2018



Je suis originaire de Vendée, plus précisément de Luçon à 25 minutes des plages vendéennes. Maintenant j'ai posé mes valises sur AGEN.



J'ai commencé par des études de psychologie puis je me suis dirigée vers un Master spécialisé dans le champ du handicap et de la grande difficulté. J'ai coordonné un projet universitaire sur le dépassement de soi par l'activité physique et une charte sur l'accueil des enfants en situation de handicap.



J'ai connu APF France handicap quand j'ai été coach sportif handisport. Après mon diplôme je souhaitais trouver un emploi dans une association militante et luttant contre l'isolement des personnes en situation de handicap. Travailler à APF France handicap me permet de développer des projets, des actions en collaboration avec les adhérents et les bénévoles. Je vais mettre mes compétences en communication, gestion de projet, démarchage de partenaires ainsi que mes différentes connaissances au service de la délégation.



Je souhaite accompagner vos nouveaux projets d'actions, d'activités afin de redynamiser notre délégation.

Mes coordonnées si vous voulez me joindre :
 ☎ 05 53 66 01 53 * @ melanie.nauleau@apf.asso.fr

**TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER NOS
 ACTIONS ET NOTRE DÉLÉGATION !!**



ATELIER SANTÉ
Estime de soi...

Depuis Janvier 2019, les adhérents du Lot-et-Garonne prennent part aux **ateliers santé (estime de soi)** qui se déroulent au sein de la délégation d'AGEN.

Ces ateliers sont coordonnés par Sylvie VERGNE et animés par Béatrix PITICCO, Mélanie NAULEAU et Stéphane CHAILLOUT (pair-émulateur du 24, en attendant de trouver le pair-émulateur du 47). 10 séances sont programmées (1 séance par mois, le dernier jeudi de chaque mois, hors juillet et août).

>>> En savoir plus :
 Mélanie NAULEAU au 05 53 66 01 53

BIEN ETRE et Santé...
A la découverte du Yoga, de la
Naturopathie et des Fleurs de
Bach

Le 14 Septembre 2018, Isabelle ZANINI, naturopathe, a présenté sa pratique à sept adhérents.

Le 6 Décembre 2018, Marijke REEDIJK a initié cinq adhérents à la pratique du yoga.

Béatrix PITICCO, conseillère Fleurs de Bach, a présenté les différentes préparations à base de fleurs et de plantes sauvages ainsi que leurs effets sur l'état émotionnel, le bien-être et la santé.

Vous trouverez dans le numéro 756 de Faire Face des mois de juillet/août 2018 à la page 14 un article « Bouquet d'harmonie » consacré aux fleurs de Bach.

De quoi se faire du bien et prendre soin de soi.

>>> **Contact : 05 53 66 01 53**

BOWLING D'AGEN

Rendez-vous était pris sur place. Chacun est venu en autonomie : Linda, Thomas, et Gaël ont pris le transport Handi-wagala ; Daniel et Pascal sont venus avec leurs voitures respectives ; Gilbert, Fabienne avec le camion du Foyer René BONNET conduit par Carole. Et enfin, Béatrix, Michèle et Mäéva (notre Service Civique à qui nous souhaitons la bienvenue) ont pris le véhicule de la délégation.

Ceux qui ne sont pas en fauteuil mettent des chaussures antidérapantes pour ne pas glisser en jouant. Comme nous sommes nombreux, on nous attribue deux pistes pour que l'on puisse jouer relativement vite.

Nos accompagnatrices nous aident à jouer. Elles positionnent la boule sur un socle en plastique à notre hauteur pour nous permettre de la lancer.

C'est la période des vacances scolaires et par conséquent beaucoup de monde donc très vivant ! Difficile d'échanger, mais l'ambiance est là !

Une vraie découverte dans un endroit chaleureux avant de repartir chacun de notre côté.

Fabienne

**LA CITÉ DE L'ESPACE À TOULOUSE
LE 13 JUIN 2018**

Gaël, Thomas, Linda, Laëtitia, Béatrix, Michèle, Carole, Gilbert et Fabienne sont partis affronter l'espace.

Arrivés sur les lieux, une barrière est en plein milieu de l'accès handicapé ! Même si nous avons des personnes pour la pousser, nous râtons. Normal, à APF France handicap, nous nous battons pour l'accessibilité, ceci explique cela ! Après avoir été fouillés (plan vigipirate oblige), nous visionnons une vidéo sur la planète.

Il fait trop beau pour s'enfermer, regarder des vidéos. A l'extérieur, beaucoup de choses sont à découvrir.

Enfin l'heure du pique-nique est arrivée. Le soleil est au rendez-vous mais le vent aussi car les parasols s'envolent. Petit quart heure d'émotion, c'est notre première sortie sans Philippe dit : Fifi.

L'ambiance est bonne et détendue. On immortalise la journée en prenant beaucoup de photos.



Gaël

UNE PENSÉE D'HENDAYE ... SÉJOUR VACANCES RÉUSSI !

Après avoir construit pierre à pierre le projet pour partir nous détendre au Pays Basque, nous y voilà ! En effet du 24 au 29 Septembre nous sommes partis à HENDAYE. Et on y a passé un excellent moment. Tout en profitant de la douceur basque nous avons pu visiter HENDAYE et SAINT-JEAN-DE-LUZ mais aussi faire des escapades en Espagne en allant visiter SAN SEBASTIAN et son aquarium, ainsi que BILBAO et le musée d'art moderne Guggenheim.



Merci à nos 2 accompagnants, Solange et Jean Pierre qui nous ont facilité ce séjour.

Félicitation pour cette initiative qui nous démontre encore et toujours la capacité de faire des adhérents APF France handicap !

Gaël

HANDIDON : RÉTROSPECTIVE...



5ème Édition
1^{er} Septembre au
1^{er} Décembre
2018

Une édition en demi-teinte avec un résultat en baisse cette année, avec 3 311 € récoltés dans le

territoire Dordogne Lot et Garonne .

Une ovation à notre Meilleure Vendeuse du Territoire, Madame Fabienne VILLAR, qui a récolté pour presque 1 000 € de tickets dons. Un énorme merci à elle pour son énorme implication lors de cette action !

De plus, cette année, nous avons la chance d'avoir, sur le Territoire, trois tickets gagnants tirés au sort lors du Tirage National du Mercredi 19 Décembre 2018 :

- 1 Lot de 4 billets pour Disneyland Paris** (1 jour aux deux 2 parcs) pour Anne-Sophie PANDINI ,
- 1 Smartphone Samsung Galaxy S9** pour Antoinette MALISANI ,
- 1 Smartphone Samsung Galaxy S9** pour Julie LEVITRE (si ce nom vous dit quelque-chose, effectivement, il s'agit bien de notre ancien Service Civique sur la Délégation d'AGEN ... !!!).

Merci à tous (salariés, adhérents, bénévoles et partenaires) pour votre participation, implication et mobilisation.

Rendez-vous en Septembre 2019 pour la 6ème édition renouvelée, toujours aussi impliqués et toujours aussi motivés pour atteindre notre objectif et soutenir ainsi nos actions associatives!

Événements à venir !

MAI EN BLEU SEP EN AGENAIS
3ÈME ÉDITION

Dans le cadre de l'Opération Mai en Bleu SEP, plusieurs événements de Sensibilisation à la Sclérose en plaques sont programmés, tout au long du mois de **Mai 2019**, à savoir :



- ▶ Lancement du mois Mai en Bleu SEP à l'Hôpital d'AGEN, le 02 Mai 2019
- ▶ Sensibilisation vers les étudiant(e)s en première année de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers d'AGEN, le 07 Mai 2019
- ▶ SUA AGEN Rugby, le 25 Mai 2019 : Match SUA AGEN Rugby — Racing 92

Et **deux dates phares à retenir** et surtout à ne pas manquer :

▶ **Le Dimanche 12 Mai 2019 :**
 de 9h00 à 13h00, les Foulées APF SEP 47 à la Salle des Fêtes de Rosette au Passage d'Agen. Deux courses (10 kms à 09h00 et 5 kms à 10h00) et une Marche Solidaire à partir de 11h00 seront proposées.

▶ **Le Mercredi 29 Mai 2019 :**
 De 14h00 à 17h00, une Journée Festive, avec beaucoup de surprises (le lieu vous sera communiqué ultérieurement).

Si vous souhaitez prendre part à cette journée en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter :

Mélanie NAULEAU - 05 53 66 01 53
 * dd.47@apf.asso.fr ou
 * melanie.nauleau@apf.asso.fr

le programme !

24 DES ACTIONS ASSOCIATIVES

SOUS RÉSERVE de la disponibilité de bénévoles pour organiser et accompagner ces sorties. Faites vous connaître !

AGENDA

47

SORTIES ET LOISIRS

BERGERAC : Maison des Associations J. FERRY
Les Mardis 14h-16h30 :
9 et 23 avril * 14 et 28 mai * 4 et 25 juin * 10 et 24 septembre

SARLAT : Le Colombier
Les lundis (horaires selon activité)
7 mai : Musée DOISNEAU – Carlux
24 mai : Usine LOU COQUAL – Sarlat
17 septembre : Musée de l'Automate à Souillac (Lot)

ACTI' LIB : MARSAC
Délégation APF France handicap
10 et 24 avril / 15 et 29 mai
5 et 26 juin / 11 et 25 septembre

Théâtre « Les Tournesols »
MARSAC (PÉRIGUEUX)
A la Filature de L'Isle ou à APF France handicap
Les Mardis 14h-16h Sauf
Congés Scolaires

PRÉVENTION ET SANTÉ

Atelier Femmes

MARSAC (PÉRIGUEUX)
À APF France handicap
Les Mardis 14h-16h 1 fois /mois

Atelier Estime de Soi, Sexualité

MARSAC (PÉRIGUEUX) À APF France handicap
Les jeudis ou lundis 14h-16h
1 fois /mois selon planning établi

Fr24

SAMEDI 22 JUIN
Ailes du Sourire à DOMME
Initiation à l'avion 24/47

VENDREDI 4 OCTOBRE
Assemblée départementale à TRÉLISSAC

JEUDI 13 JUIN
JOURNÉE DES ADHÉRENTS
Du TERRITOIRE 24/47
à LOUGRATTE

Fr

MERCREDI 10 AVRIL
Journée à NÉRAC - 10h30/17h

JEUDI 11 AVRIL
Handisport - Espace Jacques Clouché, BOÉ : 11h30 - 17h

SAMEDI 8 JUIN
Bordeaux Geek Festival

VENDREDI 14 JUIN
Intervention d'une classe de 3ème du Collège Félix Aunac - Projet Moldavie

MERCREDI 11 SEPTEMBRE
Assemblée départementale à CLAYRAC

SORTIES ET LOISIRS

AGEN : Délégation APF France handicap
Atelier cinéma : lundi ou mercredi de 11h30 à 17h :
10 avril * 19 juin * 31 juillet * 18 septembre

Groupe convivialité : 2, 10 et 17 avril * 22 mai * 5, 8, 14 et 26 juin * 3, 10 et 17 juillet * 7 août

Acti'Libre : tous les autres mercredis

Atelier jardin : à partir de mars

TONNEINS : Centre culturel Dumai

Les mardis : 9 et 23 avril * 14 et 28 mai * 11 et 25 juin

PRÉVENTION ET SANTÉ

Groupe d'échanges SEP :
AGEN : Délégation APF France handicap
Les Vendredis de 14h à 17h :
26 avril * 28 juin * 30 août * 27 septembre

Ateliers Santé - Estime de soi

AGEN : Délégation APF France handicap
Les Jeudis de 14h à 17h : 25 avril * 23 mai * 27 juin

Devenez responsable de séjours bénévole !



Des vacances pour toutes et tous.



BULLETIN D'ADHESION APF France handicap 2019

Nom .Prénom.....*Adresse

Code postal Ville

E-mail (facultatif)

* l'adhésion est individuelle

OUI, je souhaite : adhérer pour un an à **APF France handicap** à 25 €* (prix de l'adhésion seule)

Cotisation familiale (tarif dégressif) *Contactez votre délégation pour en savoir plus.*
1ère cotisation gratuite pour les moins de 25 ans (justificatif à joindre avec votre bulletin)

1ère cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH)
(photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec le bulletin)

Ci-joint mon règlement par : chèque bancaire chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

MERCI DE RETOURNER CE BON à votre délégation APF France handicap

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de leur montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.